



TERMES DE RÉFÉRENCE

Expertise

Programme opérationnel conjoint - Phase II

« aar bakkan- samm yelegg »

OBJET : Recrutement d'un ingénieur travaux

Nombre d'expert : 1

Catégorie de l'expert : local

Pays ou zone géographique : Sénégal

Nombre de jours de la mission : 40 mois

Période prévisionnelle : Du 1^{er} mars 2025 au 30 mai 2028

1. Description du projet

Répondant à une priorité commune de l'Union européenne et du Sénégal, le Projet entend par une approche globale, inclusive et concertée contribuer à renforcer les capacités des forces de sécurité intérieure en termes de prévention, renseignement et lutte contre les trafics illicites aux frontières, et la criminalité organisée, y compris le trafic de migrants et la traite des êtres humains et le terrorisme. Pour cela, il mobilise les ministères de l'Intérieur (police), des Forces armées (gendarmerie), de la Justice, des Finances et du Budget (douane, CENTIF/anti-blanchiment).

Le POC II poursuit la consolidation des forces de sécurité et judiciaires initiées par les projets SENSEC-UE et POC en appuyant les services spécialisés qui combattent cette criminalité organisée de façon principale (la DNL, la DPJ, la gendarmerie nationale) ou concourante (douane, CENTIF, la CNLTP et le CILEC).

S'agissant d'une criminalité transfrontalière, les coopérations régionales policières et leur corollaire judiciaire sont bien entendu pris en compte.

Le projet s'articule autour de 4 Axes spécifiques :

AS 1 - Consolider les capacités des Forces de sécurité et des acteurs institutionnels dans la lutte contre le trafic de migrants, la traite des êtres humains et la prise en compte des victimes au Sénégal.

AS 2 - Professionnaliser les forces de sécurité spécialisées ou en poste sur les frontières dans la détection des trafics, le renseignement transfrontalier et la sécurisation des zones frontalières.

AS 3 - Renforcer la chaîne pénale au Sénégal en appuyant les formations des magistrats et des Officiers de police judiciaire sur les domaines du terrorisme et la criminalité organisée.

AS 4 - Dynamiser la coopération opérationnelle avec les pays limitrophes sur les domaines du trafic de migrants, des trafics transfrontaliers et du terrorisme.

2. Description de la mission

Contexte :

Afin de renforcer son équipe et de mener à bien ses projets de construction, le projet POC II souhaite recruter un ingénieur travaux local capable de superviser et d'assurer la bonne exécution des chantiers, dans le respect des délais, du budget et des normes de qualité et de sécurité.

L'objectif de la mission est d'assurer :

Phase de réaction des DAO :

- La réalisation des études techniques et l'élaboration des dossiers d'Appels d'Offres (en lien avec l'expert passation de marché) des travaux de construction et de réhabilitation des différentes constructions prévues durant le projet.
- Il déterminera de manière exhaustive et détaillée le coût estimatif des travaux nécessaires ainsi que les quantités nécessaires à la mise en œuvre des travaux de construction
- Organiser des visites sur les sites de travaux pour y prendre les mesures et évaluer l'environnement actuel pour l'élaboration des prescriptions techniques qui feront partie des DAO
- Prendre connaissance de la documentation disponible
- Préparer les plans, devis et spécifications techniques qui seront intégrés aux DAO selon les directives

Durant la phase de construction :

- Veiller à l'ensemble des phases de construction : préparation, planification, exécution, réception et livraison.
- Coordonner les équipes de travail (ouvriers, sous-traitants, prestataires).
- Suivre l'avancement des travaux, garantir leur conformité avec les plans, les normes de sécurité et les délais.
- Élaborer et mettre en place un planning de chantier détaillé.
- Réaliser des rapports de suivi d'avancement pour le partenaire et la cheffe d'équipe. Transmettre après chaque réunion un compte rendu détaillé à la cheffe d'équipe
- Participer aux réunions de coordination avec les autres intervenants du projet (architectes, maîtres d'œuvre, bureaux d'études, etc.).
- Veiller à la conformité avec la réglementation en vigueur (normes de sécurité, environnementales, etc.).
- Mettre en place et suivre les procédures de qualité sur le chantier.
- Gérer les aspects logistiques et approvisionnements en matériaux nécessaires aux travaux.
- Assurer le respect des règles de sécurité sur le site et veiller à la mise en œuvre des mesures préventives.
- Analyser la conformité des propositions des entrepreneurs par rapport aux Spécifications Techniques et d'approuver les modalités de mises en œuvre adoptées par les entrepreneurs et, le cas échéant, faire des recommandations de procédés plus adéquats ;
- Vérifier la qualité des matériaux, matériels et équipements reçus sur les chantiers et vérifier la régularité et la conformité de leur approvisionnement ;
- Approuver et recevoir (étape par étape avec des réceptions partielles) les ouvrages ou parties d'ouvrages ;
- Emettre les ordres de démarrage

- Recevoir et vérifier les échéanciers d'ensemble et les échéanciers détaillés des activités sur le terrain en s'assurant qu'ils sont compatibles et qu'ils répondent aux objectifs fixés pour l'exécution et la remise des travaux ;
- Contrôler le respect des échéanciers et préparer, avec les entrepreneurs leurs mises à jour éventuelles ; analyser les problèmes rencontrés et proposer les solutions adaptées ;
- Soumettre à la cheffe d'équipe, le cas échéant, les propositions d'avenants aux marchés de travaux
- Organiser et diriger les réunions régulières de chantier et rédiger les comptes rendus de réunions ;
- Recevoir les demandes de paiement, les analyser, les corriger si nécessaire et faire les recommandations de paiement après l'application des retenues contractuelles.
- Effectuer les réceptions provisoires et déterminer les corrections et réparations à apporter avant les réceptions définitives
- Effectuer avec toutes les parties prenantes les réceptions définitives

3. Compétences

- Le candidat doit faire preuve des compétences suivantes

- **Compétences comportementales :**

Communication :

Partager les informations pertinentes

Communiquer clairement, écouter les commentaires sur l'évolution des priorités et procédures

Planification et organisation :

- Fixer les objectifs clairs et réalisables conformément aux priorités assignées
- Identifier les problèmes, les possibilités et les risques liés aux responsabilités

Travail d'équipe :

- Être capable d'entretenir des relations de travail dans un esprit d'équipe
- Contribuer et suivre les objectifs de l'équipe
- Soutenir activement la mise en œuvre des décisions finales du groupe et prendre une responsabilité conjointe pour le travail en équipe

Urgences et crises :

- Coordonner les actions entre les différents acteurs de la réponse d'urgence en faisant usage des structures de coordination
- Diplôme d'ingénieur en génie civil, BTP ou domaine similaire.
- Expérience minimale de 10 années en gestion de chantiers dans le secteur du BTP.
- Maîtrise des outils de gestion de projet et de planification (MS Project, Primavera, etc.).
- Connaissance approfondie des normes et réglementations en vigueur (qualité, sécurité, environnement).

- Excellentes compétences en communication et gestion d'équipe.
- Capacité à prendre des décisions et à résoudre les problèmes de manière proactive.
- Sens de l'organisation et rigueur.
- Maîtrise des outils bureautiques (Word, Excel, etc.).
- Permis de conduire.

Compétences techniques

- Avoir un minimum de cinq (5) années d'expérience dans la gestion et dans la supervision de projets de construction préférablement avec au moins trois expériences dans la gestion et dans la supervision de projet de même nature, de préférence avec financement multilatéral
- Avoir au moins dix (10) ans d'expérience en études et conception de projets de construction de bâtiments
- Avoir de l'expérience dans la préparation de DAO selon les directives des bailleurs de fonds multilatéraux (sera un plus)
- Connaissances approfondies en MS Office, Auto CAD, et tout autre logiciel utilisé pour la l'architecture et la construction,
- Être un(e) Ingénieur(e) civil ou un Architecte diplômé d'une Ecole de Génie ou d'Architecture reconnue du pays ou d'ailleurs

4. Organisation de la mission

A. Transports et déplacements

CIVIPOL prend en charge les billets d'avion aller-retour en classe économique de l'expert qui lui sont transmis dès sa contractualisation. Les cartes d'embarquement aller et retour devront être conservées et remises à l'équipe projet à Dakar.

B. Séjour et hébergement

L'expert perçoit une indemnisation forfaitaire par nuitée de 100€. Il lui appartient d'effectuer lui-même la réservation de son hôtel et le paiement de la facture totale. Il en est de même pour sa restauration et ses frais personnels.

Aucuns autres frais ne peuvent être engagés par l'expert au nom du projet ou de CIVIPOL sans l'accord préalable de la coordination du projet POC II.

La logistique nécessaire à l'accomplissement de sa mission sera mise à disposition de l'expert par l'équipe projet du POC II sur le site même de la formation.

1. Divers

Les points de contact au niveau du siège à Dakar sont Lucie HOFMANN hofmann.l@civipol.fr et Zakiya GENEVEE z.genevee@poc-senegal.eu. Les candidatures (CV et lettre de motivation) **doivent directement leur être adressées par courrier électronique avant le 28 FEVRIER 20h00 heure de DAKAR**